

DELIBERATIONS du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 20 novembre 2013

POINT V.3 - 2^e alinéa:

Compte-rendu des travaux du CEVU du 7 novembre 2013 exerçant les compétences de la commission de la Formation et de la Vie universitaire : compte-rendu des travaux de la commission de la Pédagogie du 24 octobre 2013 : création d'un diplôme d'université

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU le code de l'Education
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis du CEVU du 7 novembre 2013

APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE, avec 19 pour, 1 contre : la création d'un diplôme d'université « Conduite stratégique de l'exploitation vitivinicole ».

Dijon, le 22 novembre 2013

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

P.J.: - Relevé synthétique des avis du CEVU

- Tableau de présentation du diplôme d'université

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement



Diplôme d'université

| INTITULÉ | PORTEUR DU PROJET | DETAILS DE LA DEMANDE : | | AVIS DU CEVU |
|--|--|---|--------------------------------|-----------------|
| | | objectif / public / organisation | CP 24/10/2013 | 07/11/2013 |
| Demande de création d'un Diplôme Universitaire (DU) «Conduite stratégique de l'exploitation vitivinicole» | IUVV Responsable de la formation : Benjamin BOIS | Volonté politique d'implanter sur la ville de Mâcon une formation universitaire sur la vigne te le vin, formation portée par l'Université de BOURGOGNE (voulue par uB, _CRB, CAMVAL, Lycée) Choix stratégique (zone viticole, présence d'un lycée viticole possédant une exploitation, Vinipole Sud Bourgogne) Compléter la formation initiale des étudiants en vue d'acquérir, de compléter et d'exploiter transversalement leurs connaissances et leurs compétences dans la gestion d'exploitations (d'entreprises) de la filière. Ce DU s'articule autour d'enseignements sur les choix stratégiques de production, de transformation, de gestion et de commercialisation visant à garantir la durabilité de l'exploitation (ou de l'entreprise). Public visé : Candidats ayant déjà un diplôme à spécificité vitivinicole ou de bonnes connaissances techniques et/ou expérience dans la filière Pré requis : Bac + 2 Commission de sélection : oui (responsable pédagogique + 2 enseignants de la formation + 3 professionnels) | Pas d'observation particulière | |
| | | 175 h CM et TD répartis sur 5 semaines (1 semaine par mois), le reste du temps en entreprise ou exploitation | | |
| | | Droits d'inscription : 188,10 euros | | |
| | | Frais de formation 2000 euros | | |
| | | (voir dossier en pièce jointe) | | |